



# Courants du Monde 2015 Présentation générale

Dates: Le programme se déroulera du lundi 30 novembre (ouverture) au vendredi 11 décembre 2015 inclus (clôture).

Les séminaires ou les séjours individualisés débuteront le mardi 1<sup>er</sup> décembre et se termineront le jeudi 10 décembre.

La prise en charge des participants est prévue du dimanche 29 novembre (jour d'arrivée en France) au samedi 12 décembre (jour du départ).

Le programme Courants du Monde est un programme d'accueil, de rencontres et de formation pour les professionnels culturels étrangers, initié par le Ministère de la culture et de la communication (Secrétariat général/Sous-direction des affaires européennes et internationales), confié à la Maison des Cultures du Monde qui en assure la conception, la réalisation et la coordination.

Public Le programme s'adresse à des responsables culturels étrangers, ayant une expérience concerné professionnelle confirmée et assumant une réelle responsabilité au sein d'une entreprise culturelle, d'une institution publique ou privée, ou d'une collectivité publique.

Une expérience professionnelle d'environ 5 ans est requise.

Les candidatures de professionnels ayant déjà participé à des sessions antérieures du programme Courants ne sont pas prioritaires. Un délai d'au moins deux années entre chaque demande est conseillé.

Critères de Des commissions de sélection, composées de représentants du Ministère de la culture et sélection de la communication, du Ministère des affaires étrangères, de la Maison des Cultures du Monde et des opérateurs pédagogiques des séminaires concernés, statueront sur les dossiers en tenant compte de :

- la qualité du parcours et de l'expérience professionnelle
- l'implication du candidat au sein de l'établissement ou du service employeur
- la pertinence des motivations, des objectifs et du projet en rapport avec le programme
- la qualité des partenariats envisagés par le candidat
- et du niveau de langue évalué par les autorités du réseau français à l'étranger

Un niveau de français jugé globalement insuffisant pourra invalider la candidature.

Prise en Le Ministère de la culture et de la communication prend en charge les frais suivants :

charge (du dimanche 29 novembre au samedi 12 décembre au matin)

- les frais pédagogiques
- les frais d'hébergement (à Paris et en région)
- les déplacements intérieurs en France, dans le cadre du programme
- la couverture sociale (maladie, responsabilité civile, rapatriement)
- un per diem (allocation journalière pour les frais de repas) d'un montant de 36 euros

Le Ministère de la culture et de la communication ne prend pas en charge le titre de transport international.



## Courants du Monde 2015 Formules de séjour

### **Séminaires**

Contenus et Ces programmes de formation sont concus sous la forme de sessions collectives objectifs: théoriques et pratiques. Ils visent à apporter les outils de conception et d'analyse nécessaires à la conduite de projets. S'appuyant sur un réseau de professionnels et d'intervenants reconnus dans les domaines concernés, ces programmes favorisent les échanges de savoir-faire et d'expertise. Le contenu de chaque séminaire est décrit dans les fiches de présentation jointes au dossier. Ils sont constitués de :

- présentations générales et séances d'information avec des professionnels du monde culturel et
- rencontres avec différents partenaires et institutions culturelles
- visites de structures et d'équipements culturels
- débats et ateliers ; échanges sur les pratiques professionnelles des participants
- et pour certains des séminaires, de présentations de la politique culturelle des pays représentés et des projets des participants

### Séminaires proposés

Les politiques de la culture et leur administration

Observatoire national des Politiques Culturelles (Grenoble)

Financement et économie de la culture

Université Paris-Dauphine (Paris)

Conservation physique et numérique des collections des bibliothèques

Bibliothèque nationale de France (Paris)

Arts numériques et nouveaux enjeux pour la création artistique

Maison des Cultures du Monde

### Séjours Culture

## objectifs:

Contenus et Ces séjours proposent un programme personnalisé et thématique composé de rendezvous le plus souvent individualisés et de visites professionnelles auprès d'établissements culturels, publics et privés, à Paris et dans d'autres régions. En 2015, ces séjours proposés concernent les secteurs du spectacle vivant, des arts visuels et du design, et du patrimoine bâti et de la qualité architecturale.

> En fonction de leur profil et de leur projet professionnel, les participants rencontreront des interlocuteurs institutionnels (Ministère de la culture et de la communication, Ministère des affaires étrangères, collectivités territoriales), des responsables et des professionnels d'établissements culturels, d'associations, des partenaires privés, des artistes, des responsables de festivals, d'événements culturels et de lieux pluridisciplinaires.

> Dans certains cas, des rencontres et des visites collectives par petits groupes pourront être organisées. Ces parcours communs favorisent la découverte interactive d'un lieu, d'une problématique, d'une réalité culturelle et permettent l'échange entre les participants.

Ces séjours permettront aux participants :

- de confronter leurs expériences et leur savoir faire,
- d'élargir leurs champs de compétences,
- de créer des possibilités d'échanges avec les partenaires culturels français,
- de dynamiser un réseau actif de professionnels internationaux.

La Maison des Cultures du Monde programme ces séjours en étroite collaboration avec les directions du Ministère de la culture et de la communication. Elle s'appuie sur son expertise et sur les éléments indiqués dans les dossiers des candidats. Des échanges ultérieurs avec les candidats sélectionnés permettront d'affiner le programme.



Programme mis en œuvre pour le compte du Ministère de la culture et de la communication par la Maison des Cultures du Monde